
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS*Société d'investissement à Capital Variable*

4, rue Peternelchen, L-2370 Howald

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B25087

(la « **Société** »)

Cher Actionnaire,

Assemblée générale annuelle

Le Conseil d'administration a le plaisir de vous faire parvenir votre avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle (« **AGA** ») de la Société qui se tiendra le vendredi 29 septembre 2023 à 15 h 00 (heure d'Europe centrale) au siège social de la Société.

Le présent Avis présente l'ordre du jour préparé en vue de l'AGA, ainsi que le quorum et les exigences en matière de vote. Vous trouverez également ci-joint un Formulaire de procuration. Pour être admissibles, les Formulaires de procuration doivent parvenir à l'Agent de registre au plus tard à 17 h 00 (heure d'Europe centrale) le jeudi 28 septembre 2023.

Le Conseil d'administration invite tous les actionnaires à voter lors de l'AGA.

Si vous avez des questions concernant les points ci-dessus ou la marche à suivre, n'hésitez pas à consulter le siège social de la Société ou, le cas échéant, votre représentant client.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Au nom et pour le compte du
Conseil d'administration

[Ce document ne présente aucune signature]

Les termes non définis dans la présente lettre ont le même sens que celui qui leur est donné dans le prospectus en vigueur de la Société.

Le Conseil engage sa responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans la présente lettre à la date d'envoi.

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS*Société d'investissement à Capital Variable*

4, rue Peternelchen, L-2370 Howald

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B25087

(la « **Société** »)**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

AVIS EST DONNÉ que l'Assemblée générale annuelle (l'« **Assemblée générale** ») de la Société se tiendra au siège social de la Société le vendredi 29 septembre 2023 à 15 h 00 (heure d'été d'Europe centrale) aux fins de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Présentation du Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2023.
2. Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 mars 2023.
3. Approbation des États financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023.
4. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2023.
5. Ratification de tous les acomptes sur dividendes pour l'exercice clos le 31 mars 2023.
6. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 mars 2023.
7. Réélection de M. Michael Böhm au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024. Une courte biographie de M. Böhm est jointe ci-dessous.
8. Réélection de M. Jean de Courrèges au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024. Une courte biographie de M. de Courrèges est jointe ci-dessous.
9. Réélection de Mme Eimear Cowhey au poste d'Administratrice pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024. Une courte biographie de Mme Cowhey est jointe ci-dessous.
10. Réélection de M. Anthony Jeffs au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024. Une courte biographie de M. Jeffs est jointe ci-dessous.
11. Réélection de M. John Li How Cheong au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024. Une courte biographie de M. Li est jointe ci-dessous.
12. Réélection de M. Matteo Pardi au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024. Une courte biographie de M. Pardi est jointe ci-dessous.
13. Ratification et approbation de la rémunération de chacun des Administrateurs indépendants (M. de Courrèges, M. Li How Cheong et Mme Cowhey) à 55 000 EUR par an à compter du 1^{er} avril 2023.
14. Réélection de PricewaterhouseCoopers, *Société coopérative* en tant que Commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024.
15. Examen de toute autre question dûment présentée à l'Assemblée.

États financiers

Une copie des États financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023, qui comprend les Rapports qui seront présentés dans le cadre des Points 1 et 2 ci-dessus, est disponible auprès du siège social de la Société et sur demande adressée par fax (+352 27025 380) à l'Équipe d'enregistrement, ou par écrit à l'attention de l'Agent de registre, à l'adresse suivante : HSBC Continental Europe, succursale de Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg (veuillez noter qu'il s'agit d'une nouvelle adresse). Ces documents peuvent être obtenus sans frais par les actionnaires. Ils seront envoyés par courrier terrestre ordinaire à l'adresse indiquée dans la demande.

Élection des Administrateurs

M. Michael Böhm est Directeur général et Directeur opérationnel de HSBC Global Asset Management Germany. Basé à Düsseldorf, il est responsable des activités Operations, Risk, Finance, IT, HR, et Legal and Compliance. Il est membre du Fund Board chargé des gammes mondiales de fonds de HSBC, ainsi que d'autres Conseils internes et externes à HSBC.

Auparavant, M. Böhm a travaillé jusqu'en 2010 chez HSBC Trinkaus & Burkhardt en tant que Deputy Head of Legal et Head of Legal Capital Markets. Pendant cette période, il s'est attaché à conseiller les départements responsables respectivement des marchés mondiaux, des instruments dérivés négociés de gré à gré, des marchés des capitaux propres, de la gestion d'actifs et du droit de l'insolvabilité.

M. Böhm a commencé sa carrière par une période d'apprentissage du métier d'employé de banque qualifié et des études de droit à l'Université de Bonn et à la Cour supérieure régionale de Cologne. Après avoir été pendant trois ans Assistant de recherche à l'institut du droit commercial et des sociétés de l'Université de Bonn, et avoir réalisé une thèse de doctorat sur les aspects juridiques des conventions de compensation internationales, il est devenu en 1998 Conseiller au département juridique de HSBC Trinkaus & Burkhardt.

De 1999 à 2006, M. Böhm a été Membre du groupe de travail responsable des instruments dérivés et, de 2006 à 2010, du comité en charge des instruments financiers de l'Association des banques allemandes à Berlin. Depuis 2011, il est Membre du comité traitant de l'UE et des affaires réglementaires internationales de la Fédération allemande des fonds d'investissement (BVI). Par ailleurs, M. Böhm est depuis 2008 Maître de conférences en droit bancaire et relatif à l'investissement à l'Université de Düsseldorf.

Mme Eimear Cowhey assume les rôles de présidente indépendante non exécutive expérimentée, d'administratrice et de membre du comité de divers fonds d'investissement et de sociétés MiFID en Irlande, en Angleterre et au Luxembourg. Au cours de sa carrière, elle a occupé des postes de cadre supérieur et de membre du conseil d'administration au sein du Pioneer Amundi Group, notamment en tant que Responsable mondial du développement des produits, et d'Invesco Asset Management, en qualité de Directrice générale et de Directrice des Fonds mondiaux. Mme Eimear est une juriste irlandaise agréée et a obtenu le statut de Chartered Director de l'IoD (Londres). Elle est également diplômée en comptabilité et finance (ACCA) et détient un certificat de droit en matière de services financiers (UCD).

Elle a été membre du Committee on Collective Investment Governance (CCIG) mis en place par la Banque centrale d'Irlande en décembre 2013 et qui a émis en juillet 2014 un rapport d'expert relatif aux recommandations de bonne gouvernance pour les fonds d'investissement. Elle a également été Présidente et membre du Conseil d'Irish Funds et a fait partie d'IFSC Funds Group, un groupe industriel et gouvernemental dont l'objectif est de conseiller le gouvernement concernant des questions liées aux fonds d'investissement.

Elle est l'une des fondatrices et administratrice de basis.point, l'organisme caritatif irlandais du secteur des fonds d'investissement soutenant des programmes éducatifs pour les enfants défavorisés, et qui a récolté plus de 3 millions d'euros depuis sa création.

M. Jean de Courrèges - Depuis 10 ans, M. de Courrèges est administrateur indépendant pour diverses structures et sociétés d'investissement au Luxembourg. M. de Courrèges siège aux Conseils de structures mises en place par certains grands noms du secteur financier. Il a consacré la majeure partie de sa carrière aux secteurs de la banque et des investissements du monde entier. Titulaire d'un MBA de l'ESSEC depuis 1978, il a été formé en tant qu'Analyste de crédit, Négociant et Gestionnaire des risques. En 1985, M. de Courrèges a été nommé Trésorier régional en Asie pour la Banque Indosuez. Il a ensuite été engagé par le Crédit commercial de France en tant que Directeur général pour le Japon, puis pour les États-Unis. En 1997, il a commencé à se concentrer, à New York et avec divers spécialistes tels que Credit Suisse Asset Management, sur les investissements alternatifs (fonds spéculatifs et capitaux propres) en tant qu'analyste et gestionnaire de fonds.

M. John Li est un membre de The Directors' Office, le premier cabinet d'administrateurs indépendants au Luxembourg.

M. Li possède la formation et les qualifications d'Expert-comptable au Royaume-Uni. Il a déménagé au Luxembourg en 1987. Ces 30 dernières années, M. Li a essentiellement travaillé dans le secteur financier, auditant et conseillant des clients tels que des banques, fonds d'investissement et compagnies d'assurance. Ces clients venaient d'Europe, des États-Unis, du Japon et d'Asie. M. Li a une grande expérience avec les sociétés internationales.

M. Li a été associé chez KPMG Luxembourg pendant plus de 20 ans, exerçant les fonctions de Directeur associé pendant 8 ans (de 2000 à 2008) et de Président du conseil de surveillance pendant 3 ans (de 2008 à 2011). Il a également fait partie de l'équipe dirigeante de Global Investment Management Practice de KPMG.

M. Matteo Pardi est Responsable des marchés internationaux chez HSBC Asset Management. Il a rejoint HSBC en 2001 pour établir HSBC Global Asset Management en Italie. En 2007, M. Pardi est devenu Responsable pour l'Europe méridionale (Italie, péninsule ibérique, Grèce). Il a été Responsable des ventes de gros pour l'Europe continentale de HSBC Global Asset Management de 2011 à 2013. De 2013 à 2022, il a été PDG de HSBC Global Asset Management (France) pour plusieurs pays d'Europe continentale. En plus de ce poste de PDG, depuis avril 2021, M. Pardi est responsable de HSBC Asset Management au Canada, au Mexique et en Argentine.

En avril 2022, après avoir quitté son poste de PDG de HSBC Global Asset Management (France), M. Pardi a été nommé Responsable des marchés internationaux, pour les pays suivants : Canada, Mexique, Argentine, Bermudes, Turquie, Malte, Taïwan, Chine et Inde. Depuis février 2023, il est également responsable de la région MENA.

Avant de rejoindre HSBC, M. Pardi a travaillé à Paris pour la Banque Sovac du Groupe Lazard, pour GE Capital et à Milan, pour Citigroup et JPMorgan Asset Management.

M. Anthony Jeffs est Responsable des produits chez HSBC Global Asset Management. Il est responsable de la conception et du développement de nouveaux produits, de la mise en œuvre du changement et du cadre de gouvernance au jour le jour pour les principaux produits transfrontaliers de HSBC, basé à Dublin

et Luxembourg. Il a plus de 25 ans d'expérience chez HSBC Asset Management, qu'il a rejoint en 1990, dans les divisions Clients institutionnels et Clients privés. Il a occupé divers postes dans les divisions Product, Multimanager, Operations et Change Management, se consacrant notamment à la reconfiguration des processus, la mise en œuvre de systèmes et la gestion des fournisseurs.

Vote

Lors de l'Assemblée, la majorité sera déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure de Luxembourg), cinq jours avant la date de l'Assemblée, soit le 22 septembre 2023 (la « **Date de référence** »). Il n'y aura pas de quorum, l'Assemblée pouvant délibérer des points de l'ordre du jour et décider de manière valable ; les résolutions seront prises à une majorité simple des voix. À l'Assemblée, chaque action donne droit à une voix. Les droits des actionnaires de participer à l'Assemblée et d'exercer le droit de vote lié à leurs actions sont déterminés conformément aux actions qu'ils détiennent à la Date de référence.

Modalités de vote

Les Actionnaires sont invités à faire parvenir un formulaire de procuration dûment complété et signé à l'Agent de registre : HSBC Continental Europe, Succursale de Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg (veuillez noter qu'il s'agit d'une nouvelle adresse), fax : (+352 27025 380), Courriel : isadministration@lu.hsbc.com, au plus tard le jeudi 28 septembre 2023 à 17 h 00 (heure de Luxembourg). Les procurations seront envoyées aux actionnaires enregistrés avec un exemplaire de cet avis et peuvent être également obtenues au siège social.

Les investisseurs qui prévoient d'assister à cette assemblée générale sont priés d'en informer isadministration@lu.hsbc.com au moins un jour ouvrable avant l'AGA, afin que des dispositions puissent être prises pour les accueillir.

Le Conseil d'administration

[Ce document ne présente aucune signature]

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS*Société d'investissement à Capital Variable*

4, rue Peternelchen, L-2370 Howald

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B25087

(la « **Société** »)**PROCURATION**

À utiliser lors de l'Assemblée générale annuelle (l'« Assemblée ») des Actionnaires de la Société le vendredi 29 septembre 2023 à 15 h 00 (heure d'Europe centrale) et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement

Je/Nous soussigné(s) _____

donne/donnons pouvoir par les présentes à _____

(nom du mandataire)

ou en son absence ou à défaut de nomination, au Président de l'Assemblée générale, pour voter en mon/notre nom lors de l'Assemblée générale du vendredi 29 septembre 2023 et à toute reprise en cas d'ajournement pour représenter l'ensemble de mes/nos actions dans la Société.

Je donne pouvoir à mon mandataire pour voter sur les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée générale selon les instructions suivantes :

		Pour **	Contre **	Abstention **
1.	Présentation du Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2023.			
2.	Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 mars 2023.			
3.	Approbation des États financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023.			
4.	Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2023.			
5.	Ratification de tous les acomptes sur dividendes pour l'exercice clos le 31 mars 2023.			
6.	Quitus aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 mars 2023.			
7.	Réélection de M. Michael Böhm au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024.			
8.	Réélection de M. Jean de Courrèges au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024.			

9.	Réélection de Mme Eimear Cowhey au poste d'Administratrice pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024.			
10.	Réélection de M. Anthony Jeffs au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024.			
11.	Réélection de M. John Li How Cheong au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024.			
12.	Réélection de M. Matteo Pardi au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024.			
13.	Ratification et approbation de la rémunération de chacun des Administrateurs indépendants (M. de Courrèges, M. Li How Cheong et Mme Cowhey) à 55 000 EUR par an à compter du 1 ^{er} avril 2023.			
14.	Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative en tant que Commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024.			
15.	Examen de toute autre question dûment présentée à l'Assemblée.			

À défaut de toute instruction particulière, le mandataire votera à son entière discrétion.

Signature _____

Fait le _____ 2023

* Veuillez inscrire un « X » dans les cases voulues.

REMARQUES :

Les détenteurs d'actions habilités à participer et à voter à l'Assemblée peuvent désigner un mandataire pour participer et voter en leur nom. Si vous souhaitez désigner en tant que mandataire une personne autre que le Président de l'Assemblée, veuillez indiquer en majuscules le nom complet de la personne de votre choix. Le mandataire ne doit pas nécessairement être Actionnaire de la Société.

L'omission d'instructions concernant les résolutions et toute question soumise à l'Assemblée et à toute assemblée ajournée donne pouvoir au mandataire de voter à son entière discrétion ou de s'abstenir de voter sur les résolutions.

Le présent Formulaire de procuration (et tout pouvoir ou autre autorité, le cas échéant, en vertu desquels celui-ci est signé ou une copie de celui-ci certifiée par un notaire) doit parvenir à HSBC Continental Europe, Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg (veuillez

noter qu'il s'agit d'une nouvelle adresse), fax : (+352 27025 380), courriel isadministration@lu.hsbc.com au plus tard le jeudi 28 septembre 2023 à 17 h 00 (heure d'Europe Centrale).

Si l'actionnaire est une société, le présent Formulaire de procuration doit être signé sous le sceau ou par la main d'un membre de sa direction ou un mandataire dûment autorisé. Dans le cas de détenteurs conjoints, tout détenteur peut signer.

La dernière version des informations clés, le Prospectus, le Règlement et le rapport annuel et semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès <https://eifs.lu/hsbc-asset-management>. Les valeurs actuelles nettes (VAN) sont publiées sur http://www.beama.be/en/nav?set_language=en. Les informations clés pour l'investisseur doivent être lues attentivement avant l'achat de parts. La déduction fiscale en Belgique est de 30%.);